

CONCOURS NATIONAL
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
18 JUIN 2014

Je suis heureux de vous accueillir, aujourd'hui, à cette traditionnelle cérémonie de remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) aux lauréats qui se sont distingués au cours de l'année scolaire 2013/2014.

Je souhaite féliciter et remercier, en tout premier lieu, toutes celles et tous ceux, qui se sont impliqués dans cette action pédagogique, vivante et dynamique, qui a touché **près de 530 jeunes** (518 en 2012/2013) dans **14 collèges et 2 lycées** du département.

Je salue tout particulièrement et très chaleureusement, le Général LASSERRE, Président du Comité Gersois pour la Mémoire des anciens combattants qui soutient efficacement ce concours depuis de nombreuses années. Son implication permet de donner à ce concours toute sa force historique et pédagogique.

Je remercie également l'ensemble des enseignants qui se sont mobilisés et sans l'engagement desquels ce concours ne pourrait avoir l'ampleur et le haut niveau de qualité qu'il atteint.

Ce concours ne ressemble à aucun autre, car au-delà des classements et des récompenses, il contribue à faire œuvre de mémoire. Plus qu'un simple concours, cet événement est un trait d'union entre les générations. Un trait d'union entre le passé, le présent et l'avenir de notre pays.

L'occupation allemande, la résistance, la déportation, la collaboration, les nazis... Tout cela, quelques élèves encore peuvent l'entendre de la bouche d'un membre de sa famille.

Mais aujourd'hui, les anciens résistants qui peuvent encore en témoigner se font rares. Avec le temps, les personnes qui ont vécu ces événements sont de moins en moins nombreuses. C'est notre devoir de ne pas les oublier. C'est notre devoir de transmettre ce qu'ils ont fait pour nous. Ce qu'ils ont fait pour notre pays.

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation porte cette ambition.

Il permet chaque année à un grand nombre d'élèves, dans tous les départements de France, de réfléchir sur cette période qui a marqué notre histoire nationale.

Le CNRD allie travail de recherche historique et de mémoire, c'est un outil de transmission mémorielle, qui depuis sa création en avril 1961, permet aux enfants des générations qui se succèdent de s'approprier, puis de transmettre le souvenir de ces drames, de ces souffrances, mais aussi de cette délivrance que fût la victoire sur les forces nazies.

Que le chemin a été long, combien de souffrance il a fallu endurer pour en arriver là :

- la défaite scellée par l'armistice du 22 juin 1940,
- l'occupation de la zone nord, puis de la zone libre en novembre 1942,
- la collaboration du régime de Vichy, et sa milice,
- le service du travail obligatoire,
- et bien sûr la déportation de milliers de personnes dans les camps.

Toutefois, souvenons-nous, que si la France a vécu pendant 4 ans une véritable tragédie, il y a eu dans ce pays, dès juin 1940, des hommes et des femmes qui ont refusé cette défaite, qui ont refusé de voir en Vichy le gouvernement de la France.

L'appel du 18 juin 1940, lancé de Londres par le général de Gaulle, fut le déclencheur d'une vague qui ne cessa de prendre de l'amplitude et qui a donné à la Résistance naissante une raison d'espérer, une raison de se battre.

Ces Français Libres n'ont pas hésité un seul instant afin de rejoindre celui qui, depuis l'Angleterre, incarnait le refus de la défaite et de l'Armistice.

Abnégation, humilité, courage, sens de l'intérêt supérieur du pays, voilà quelques-unes des valeurs qui unissaient ces femmes et ces hommes.

Pour beaucoup d'entre eux, ils ont repris au lendemain de la Victoire, leur vie de citoyen avec l'ambition que leur action, leur sacrifice, laissent en héritage, aux générations futures, le goût et la passion de la liberté, le sens de la démocratie et du respect des autres et de leurs différences.

A y regarder de plus près, ils nous laissent bien plus encore avec la mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance (créé le 15 mars 1944). Je citerais pour mémoire :

- le droit de vote des femmes le 21 avril 1944
- la création de la sécurité sociale en octobre 1945
- l'intégration au système de sécurité sociale des prestations retraites en avril 1946
- la création d'un salaire minimum interprofessionnel garanti en février 1950

Près de 70 ans plus tard, ces avancées constituent encore la base de l'organisation sociale de notre pays.

Mais attention, 70 ans plus tard, le mal est encore présent, qu'il se nomme racisme, antisémitisme, discrimination, ou négation de la dignité humaine. La vigilance nous incombe à tous.

Sa présence diffuse nous oblige à perpétuer ce devoir de mémoire, précisément pour que l'exemple de ces résistants demeure le meilleur rempart contre le renoncement et la tyrannie.

Parce qu'il y a encore aujourd'hui des mots terribles qui sont prononcés, sans plus de gêne, sans plus de honte, des mots qui parlent de détail de l'histoire, des mots qui parlent de fournées à venir, ces mots-là, ils feraient retourner dans leur tombe bien des déportés, bien des résistants, tous ceux qui ont payé de leur vie la mise en œuvre fanatique d'une politique de haine et de destruction, de négation de la dignité humaine.

Le mal et son potentiel de destruction de la société démocratique et républicaine est encore là diffus, insidieux.

Prenons-y garde, car il gagne du terrain, il gagne même nos campagnes, au plus profond de notre terroir où sont tombés tant de maquisards et de résistants.

Gardons à l'esprit ce danger qui nous guette. Nous le devons à la mémoire de ceux qui sont morts pour notre liberté, nous le devons pour nous même et les générations futures.

Je souhaite enfin féliciter tous les élèves, primés ou non, qui ont participé à ce concours car celui-ci est un formidable outil d'éducation civique pour le présent. La qualité et la pertinence exprimées au travers de vos travaux que nous allons récompenser ont été remarquables.

A vous qui représentez la jeunesse et qui serez bientôt partie prenante dans l'avenir de notre pays, il vous incombe de continuer à participer à la construction d'un avenir de liberté et de paix.

Je vous remercie.

